



L'Écho d'automne

de la Fontaine



Le mot du Maire

Chèr(e)s habitant(e)s d'Izeron,

L'éditorial de ce nouveau numéro s'est doté d'une couleur inhabituelle. L'équation est maintenant connue de tous :

Octobre + Rose = Campagne annuelle consacrée à la lutte contre le cancer du sein

La 28ème édition veut encore et toujours informer les femmes et leurs proches sur les vertus du dépistage, mais pas seulement. A ce jour, en France, le cancer du sein reste la première cause de décès par cancer chez les femmes. Dépisté à un stade précoce, il peut être guéri dans neuf cas sur dix.

Izeron participe cette année et met à disposition la salle des fêtes, le **samedi 30 octobre, pour une après-midi** d'exposition de portraits de femmes touchées par cette maladie mais également un moment d'information, d'échanges et de rencontres avec des ateliers participatifs.

Les bénéfices de cette journée seront, bien évidemment, reversés aux associations présentes. Toutes les infos en page 11.

J'insiste pour rappeler à chacun quelques règles de civisme qui, quand elles sont respectées, facilitent la vie en communauté.

Respecter la vitesse et les stationnements dans le village, sans oublier les hameaux.

Nous allons réaliser des aménagements de sécurité au croisement de la Rue de la Collandière et de la Route de Montchardon et limiter la vitesse à 30 km/h au hameau de Montchardon.

Dès 2022 nous entamerons une réflexion d'aménagement du quartier des Brosses pour réduire les problèmes de vitesse et stationnement, en concertation avec les habitants.

L'entretien des haies, des arbres : ceux-ci ne doivent pas dépasser chez le voisin ni sur l'espace public.

Je vous rappelle aussi que **brûler les végétaux est interdit** : la Mairie met à la location un broyeur à végétaux depuis plusieurs années.

Trier correctement et ne pas abandonner de déchets : les déchetteries intercommu-

nales sont à votre disposition pour vos déchets verts et pour tout ce qui ne peut pas se trier dans les conteneurs Molok. La ressourcerie de Saint Sauveur est aussi une alternative pour tout ce qui peut envisager une seconde vie. Les piles, chargeurs, téléphones portables et cartouches d'encre peuvent être recyclés dans des conteneurs dédiés, à la Mairie.

Le budget intercommunal dédié aux **6000** tonnes d'ordures ménagères représente **558 000€** dont **55 800€** liés aux 600 tonnes mal triées **donc refusées !!!**



En gardant nos habitudes, à l'horizon 2026, la facture sera de **1 236 000€**, ce qui multipliera par 2 notre taxe d'ordures ménagères.

Je vous souhaite un bel automne.
David Charbonnel



A découvrir dans ce numéro :

La vie de la commune | Un point sur les règles d'urbanisme p.4 | La commission mobilité vous informe p.5 | La vie des associations p. 6 et 7 | Des nouvelles de la noix p.8 | Nos amis les animaux p.8-9 | L'agenda p.10-11 | Culture et spectacles p.12-13 | Info pratiques p.14-15



LA VIE DE LA COMMUNE

Remise de médailles

Jean-Claude POTIÉ, Maire d'Izeron de 1989 à 2020, s'est vu remettre la médaille d'honneur *argent* au Congrès des Maires de l'Isère qui s'est tenu le samedi 16 octobre 2021 à Grenoble.



Sécurité incendie

Un exercice de sécurité incendie au Centre Bouddhiste Karma Miguyr Ling de Montchardon par les pompiers de Saint Romans a été effectué début septembre. Le Centre va autoriser la mise en place d'un point de prélèvement d'eau sur son réservoir principal pour la défense incendie du hameau.

D'autre part, des demandes d'autorisations aux propriétaires riverains de la route de Montchardon sont en cours pour la création de zones de gare afin de faciliter le croisement des véhicules avec les secours.

Essai de pompage sur un point d'eau naturel (ruisseau du Néron) utilisé en cas d'incendie conséquent.



LA VIE DE LA COMMUNE

Vide-grenier

Le dimanche 10 octobre, le Comité des fêtes d'Izeron a renoué avec les animations en organisant leur vide-grenier.



La traditionnelle **Bourse puériculture** organisée par le Sou des Ecoles d'Izeron se tiendra le dimanche 5 décembre

La Municipalité remercie très chaleureusement tous les bénévoles pour le temps et les efforts qu'ils ont et qu'ils vont consacrer pour animer notre village, maintenant que la situation sanitaire semble s'améliorer.

Avancée des travaux au groupe scolaire.

La pose de la charpente de la future cantine est en cours.

L'aire de jeux dans la cour de la maternelle sera opérationnelle pour la rentrée de novembre. Une table de ping-pong sera installée dans la cour de l'élémentaire. Ces équipements sont cofinancés par le Sou des Ecoles et la Restauration Scolaire.

Nous remercions le Département, l'Etat et la Région qui grâce aux subventions qu'ils nous accordent, nous permettent de réaliser nos projets.





LA VIE DE LA COMMUNE

Règles d'urbanisme

Dès lors que la surface de plancher dépasse 150 m², le recours à un architecte est obligatoire.

DP : Déclaration préalable de travaux

PC : Permis de construire

Extension, véranda, terrasse couverte
 < 5 m² sans formalité
 < 20m² **DP** > 20m² **PC**
 Zone U du PLU :
 < 40m² **DP** > 40m² **PC**

Abri de jardin, cabane, appentis
 < 5 m² sans formalité
 < 20m² **DP** > 20m² **PC**
 Zone U du PLU :
 < 40m² **DP** > 40m² **PC**

Piscine non couverte
 > 10m² et < 100m² **DP**
 > 100m² **PC**

Piscine couverte
 hauteur > 1,80m
PC
 quelque soit la superficie

Changement de couverture à l'identique
DP

Panneau photovoltaïque / Fenêtre de toit
DP

Aménagement de combles
 Zone urbaine :
 < 40m² **DP** > 40m² **PC**
 Zone non urbaine :
 < 20m² **DP** > 20m² **PC**

Ravalement de façade Pose de bardage
DP

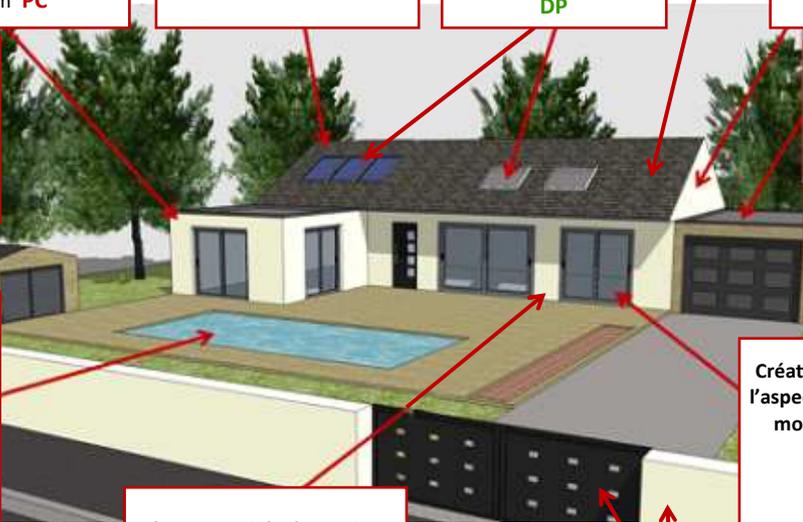
Extension du garage
 < 40m² **DP**
 > 40m² **PC**

Transformation de garage en habitat
DP
 quelque soit la superficie

Création ou modification de l'aspect extérieur, travaux de modification de façades
DP

Changement de destination
PC

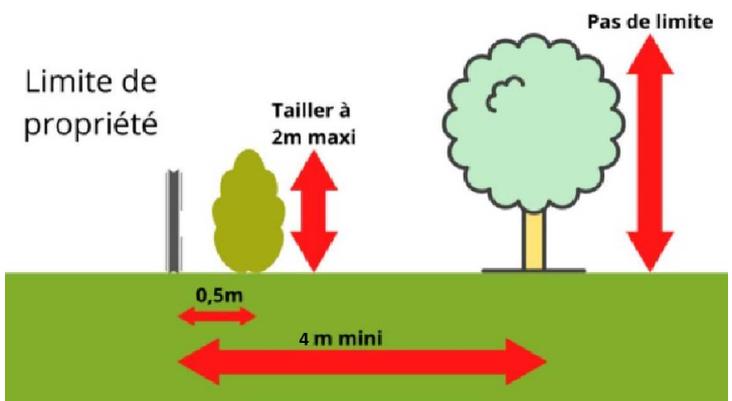
Clôture, Portail
DP



Tailler les haies

Bonnes pratiques et réglementation

Il est important de tailler les haies qui ne doivent pas déborder de la propriété afin de ne pas gêner la circulation des piétons sur les trottoirs ni la visibilité des véhicules aux croisements.



COMMUNAUTE DE COMMUNES



Commission Mobilité

Depuis le 1^{er} septembre 2021, le réseau **Transisère** est géré et financé par la Région. Il devient donc le réseau de déplacement **Cars Région** de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr

Les numéros des lignes ont également été renommés. La ligne 5000 devient la **ligne T60**. Elle relie Pont en Royans à la gare routière de Grenoble du lundi au vendredi.

Sensible à la mobilité et à la nécessité de développer les transports en commun, notamment pour l'accès à Grenoble, nous souhaitons vivement qu'Izeron soit desservie aux 2 créneaux horaires, du matin et du soir.

Ce sera l'objet de prochains échanges et de négociations en lien avec la commission mobilité pour faire évoluer ces points. **Vous êtes intéressé et souhaitez voir évoluer cette ligne, faites-nous un retour par mail afin d'appuyer notre démarche.**

Départ le matin		Retour le soir			
Izeron le village	6h55		Gare Routière Grenoble	17h25	18h15
Izeron Chagneux RD1532	6h57		Durand Savoyat	17h29	18h17
Cognin le Village	6h59	7h55	Marie Louise - Paris - CEA	17h32	18h20
.....			Oxford Grenoble	17h33	18h22
Veurey Pont Veurey Voroize	7h23	8h19	San Marino Barrage - St Egrève	17h39	18h26
San Marino Barrage - St Egrève	7h32	8h28	Veurey Pont Veurey Voroize	17h45	18h34
Oxford Grenoble	7h41	8h36		
Marie Louise - Paris - CEA	7h42	8h37	Cognin le Village	18h09	18h57
Durand Savoyat	7h46	8h41	Izeron Chagneux RD1532	18h10	
Gare Routière Grenoble	7h49	8h44	Izeron le village	18h13	





LES ASSOCIATIONS

Centrales Villageoises Portes du Vercors

L'Assemblée générale des Centrales Villageoises Portes du Vercors s'est tenue vendredi 10 octobre à la salle des fêtes d'Izeron en présence :

- des élus qui nous confient le toit des gymnases, écoles, crèches, église, salle des fêtes, bâtiments communaux,
- des particuliers qui nous confient leur toit ou leurs économies,
- des politiques qui nous soutiennent
- des curieux qui voudraient se grouper sur le territoire pour acheter ensemble des panneaux et en savoir plus sur @solarcoop_scic
- des bénévoles qui agissent pour faire installer les panneaux solaires photovoltaïques sur le territoire du Grésivaudan Portes du Vercors et faire connaître notre combat.

Tous unis pour accélérer la production d'électricité solaire sur le territoire... Rejoignez nous
<https://www.portesduvercors.centralesvillageoises.fr/>



ACCA - Association de chasse

Didier Germain succède à Roland Froment, membre depuis

20 ans de l'ACCA d'Izeron, dont 10 ans à la Présidence. L'ACCA compte 45 adhérents, Didier Germain a tenu à souligner la présence d'Albert Bossan, doyen de l'ACCA, né à Charvolet il y a 91 ans et qui arpente encore le territoire de chasse Izeronnais.

L'ACCA dispose d'un local situé sur la route à proximité de Montchardon. Ce local est constitué d'Algeco, aménagé par leur soins depuis 2014. Laboratoire, chambre froide, chaudière, congélateur... salle à manger, enfin tout le nécessaire pour travailler le gibier tout en passant de bons moments de convivialité, l'électricité n'étant présente que depuis 4 ans. Le domaine de l'ACCA s'étend sur une surface de 650 hectares, du bord de l'Isère au Mont Noir.



Les membres du bureau :

- **Didier Germain**, Président, accompagné de Miss
- **Damien Guillet**, Vice Président
- **Alexandre Froment**, Trésorier (absent de la photo)
- **Fabrice Rezelman**, Secrétaire
- **Roland Combet**, Administrateur
- **René Jacob**, Administrateur



LES ASSOCIATIONS



Les différents rôles de la chasse

Réguler la population de gibier

Au printemps la société de chasse en lien avec la fédération de chasse et l'ONF procède à un comptage qui permet de définir le plan de chasse, le sanglier quant à lui ne fait l'objet d'aucun quota.

Un des objectifs de la chasse est donc de réguler la population du gibier, notamment du gros gibier, du sanglier, afin de **préserver les cultures**.

La période de chasse s'étend du 12 septembre au 12 janvier, cependant elle peut faire l'objet d'une dérogation afin d'être avancée au 15 août si la présence des sangliers représente un danger pour les cultures.

La fédération de chasse subventionne et finance également en partie les dégâts sur les cultures.

La présence du loup amène le gros gibier à descendre dans la plaine. Ce phénomène a été constaté par le piétinement en plaine et par la présence de pierres de bon matin sur les routes qui mènent à Charvolet ou à Montchardon.

Le petit gibier, type faisans, perdrix, lièvres... considéré comme gibier de repeuplement, provient d'élevage référencé et fait l'objet de plusieurs lâchés. Notamment 6 lâchés sont effectués pour les 150 faisans et 30 perdrix, au cours de la période de chasse.

Connaissance du territoire, de sa faune et de sa flore

En parcourant le territoire, les chasseurs ont un rôle important sur la connaissance et l'évolution du Biotop, faune et flore. Ces informations sont relayées et amènent une collaboration et des réflexions avec l'ONF, afin de préserver l'équilibre. Des zones expérimentales sont mises en place, pour comprendre l'impact du gibier sur le développement de la forêt, et réciproquement.

La Pyrale du buis a profondément modifié la biodiversité et l'impact sur la végétation. Des ronces envahissent désormais les espaces occupés par les buis. La faune comme les chiens de chasse subissent cette nouvelle végétation, épineuse.

Les ACCA ont l'obligation de parcourir l'ensemble du territoire de chasse. Seule une surface de 10 % du territoire est classée en réserve de chasse. Cependant même sur cette zone le sanglier "considéré comme point noir" doit être chassé. La gestion du sanglier reste donc un enjeu afin de préserver et réguler la biodiversité.

D'une manière générale, la chasse répond à des **exigences sur la sécurité**, que le bureau a tenu à partager, afin de rassurer les riverains et les promeneurs sur les battues et la chasse en plaine. Chacun doit bien évidemment appliquer des règles de prudence évidentes.

Les battues sont référencées sur le site internet "Protection Hunt", avec des cartes sur lesquelles figurent la zone de battue et les postes tenus.

Les prochaines manifestations de l'ACCA

Matinée boudin

Dimanche 13 février, de 8h à 12h,
réservation obligatoire au 06 64 53 43 25

Repas de chasse

Samedi 5 mars à 12h, à la salle des fêtes,
menu à préciser en fonction de la chasse.





IZERON NOTRE MONDE AGRICOLE

Des nouvelles de la noix

Après un début et milieu d'été pluvieux, il a fallu arroser à partir de la mi-août et en septembre.

La récolte de la noix de Grenoble a débuté cette année officiellement le jeudi 30 septembre.

Le début de la récolte a été marquée par un épisode de forts vents qui ont certes mis des noix au sol, mais aussi des branches, quelques noyers et des amoncellements de feuilles gênant le ramassage.

La récolte se montre correcte en quantité, avec un calibre à priori assez gros.



Les saisons de la noix



Un film actuellement au Grand Séchoir retrace le travail de la noix au fil des quatre saisons.

Daniel Eymard-Vernein y présente notamment les techniques alternatives de lutte contre les nuisibles : la pose de diffuseurs, les puffers. *(Voir notre numéro du printemps)*



NOS AMIS LES ANIMAUX

Si nous aimons avoir des animaux domestiques à élever, choyer ou câliner, n'oublions pas que, pour leur bien-être mais aussi pour celui du voisinage, il y a quelques règles à respecter afin que chacun puisse vivre en bon entente.

Le propriétaire d'un animal est responsable des troubles que son animal de compagnie peut causer. Il faut savoir que les sanctions infligées peuvent aller d'une amende à une condamnation pénale si l'animal a infligé des blessures comme une morsure ou est à l'origine d'un accident de voiture.

Il appartient au propriétaire de l'animal, ou celui qui en a la garde de :

- surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer
- nettoyer ou enlever les excréments produits par ses animaux
- s'assurer que son animal ne génère pas de nuisances.



NOS AMIS LES ANIMAUX



Identification...

Il est **obligatoire** d'identifier son animal de compagnie : avant l'âge de 4 mois pour les chiens, 7 mois pour les chats.

L'identification peut être réalisée par des professionnels habilités par un tatouage, dans l'oreille ou à l'intérieur de la cuisse, ou par une puce électronique de la taille d'un grain de riz, injectée sous la peau.

Pour voyager au sein de l'Union européenne ainsi que dans de nombreux autres pays, l'identification par puce électronique est obligatoire. Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire car certains pays imposent des mesures supplémentaires.



Chiens, chats, mais aussi furets doivent être identifiés, c'est-à-dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. Ce fichier est géré par la société I-cad, placée sous délégation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Ce fichier permet également de signaler et retrouver un animal perdu.

... et stérilisation

Le **chat** est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.

En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons !!



Un chat non stérilisé développe rapidement un comportement qui génère des désagréments pour son propriétaire et l'entourage : marquage urinaire, miaulements importants entre autres.

Un chat non stérilisé a tendance à s'éloigner davantage du domicile de son propriétaire, il chasse plus et de fait est confronté à un risque plus élevé d'accident. Il peut également devenir porteur ou vecteur de maladies qui sont pour certaines transmissibles à l'homme. De plus, la stérilisation, en limitant les por-

Chiens en laisse

Un maître doit se renseigner sur la réglementation applicable dans la commune où il promène son chien. Pour empêcher toute divagation des chiens ou des chats, **un arrêté du Maire a été pris le 15 mars 2018 pour réglementer la circulation des animaux domestiques sur notre commune** (arrêté n°2018-008 consultable en Mairie).

Il faut aussi savoir que « *dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin* » (arrêté ministériel du 16/03/1955).





AGENDA

Dimanche 7 novembre : Vente de diots fermiers

Nous vous convions de nouveau à notre vente de diots annuelle le **dimanche 7 novembre 2021** à partir de **11h30** devant l'école. Nous mettrons en place un système de « drive » piéton pour vous permettre de les récupérer facilement.

Les diots proviennent de la ferme Brun à Saint Sauveur et seront cuisinées sur place, par Laurent Delorme (le cuisinier de la cantine), accompagnées de polenta.

Les réservations sont à effectuer jusqu'au 2 novembre par mail à izeron.cantine@gmail.com ou par téléphone au **07 74 71 92 69**. Le tarif est de **6€ la part**.

Sous réserve d'autorisation une buvette sera ouverte à partir de 10h30 et l'ensemble de l'événement se déroulera dans le respect des mesures sanitaires actuelles.

La restauration scolaire d'Izeron vous remercie de votre soutien lors de la précédente vente de diots et compte sur votre participation à cette manifestation.



11 novembre : Commémoration de l'armistice de 1918 à 11h30

Dimanche 21 novembre

à 17h30 / Salle des fêtes – Izeron / Durée 1h 30—Tarifs : 9 & 6 €
MC2 Décentralisée !

THÉÂTRE DOCUMENTAIRE / 1336, (Parole de Fralibs)
Une aventure sociale racontée par **Philippe Durand**

Il aura fallu trois ans et deux cent quarante et un jours de lutte acharnée contre la puissante entreprise Unilever - qui fabrique les thés *Lipton* et *Eléphant* - avant que les ouvriers de Fralib n'arrivent à sauver leur usine et leurs emplois.

Le comédien Philippe Durand a rencontré ces ouvriers et enregistré leurs propos pour comprendre la résistance de l'intérieur. Il en écrit un récit. Dans une langue à la fois colorée et simple, les ouvriers racontent eux-mêmes, par sa voix, leur histoire avec Unilever ; celle d'ouvriers attachés à leur travail, à leur usine, à l'humain dans l'entreprise, des ouvriers qui ne veulent pas céder.





OCTOBRE ROSE

Résilience

Après-midi Octobre rose à l'initiative de Sabrina Cartier

Samedi 30 octobre
De 13h30 à 18h
à la salle des fêtes d'Izeron

Vous pouvez faire don de coupons de tissus qui serviront à confectionner des coussins cœur, des bonnets chîmio, ... Un carton de collecte est à disposition dès maintenant à la mairie

- Exposition "#Résilience", photos réalisées par Aurélie Gaude et maquillage par Nelly Guerin Locatelli
- A 14h30, spectacle récit d'expérience "Plutôt la vie" par la Compagnie Chat Bustif
- Atelier couture avec les "petites mains de l'espoir"
- Atelier création de cartes de soutien avec "Plantes en folie"
- Stand de l'association AVECC, *Avancer Ensemble Contre le Cancer*
- Stand de "Place à L", boutique dédiée
- Mise à disposition de la buvette par la ville d'Izeron au profit d'associations

En partenariat avec





CULTURE / SPECTACLE

La Croix de Rogations

Photo mystère du bulletin précédent

Beaucoup de croix ont été édifiées en commémoration d'évènements liturgiques rythmant la vie d'une communauté. Ces croix sont connues sous le nom de Croix de Rogations (rogare en latin signifie demander, prier).



Durant les 3 jours précédant l'ascension, des processions se rendaient jusqu'à ces croix réparties un peu partout sur la commune afin de demander la bénédiction divine pour les récoltes et les animaux.



Elles sont souvent caractérisées par un socle important, faisant alors office de petit autel pour recevoir les offrandes.

Panique au Pays des Contes

La Chouette Comédie a régalé petits et grands de son spectacle présenté le 22 septembre dernier à la salle des fêtes. Une réinterprétation contemporaine et déjantée des contes classiques de notre enfance, pleine d'humour et de fantaisie, à laquelle le public a parfois été invité à participer !



Karine et Alexia finiront leur tournée à Izeron au printemps 2022 en nous présentant leur dernier spectacle.





Le nouveau roman de Sébastien Jullian « Des profondeurs, je crie vers toi »

Un drame social, un enfant et sa mère, victimes d'un homme odieux, manipulateur, pervers et sans scrupule.

Marqué par des affaires judiciaires de maltraitance et de meurtres d'enfants, le romancier izeronnais nous livre dans son dernier roman, une histoire où coexistent le Bien et le Mal, avec une dose d'ésotérisme. « Je reste fasciné par les deux plus grands représentants de ces entités : Dieu et le Diable. Sont-ils vraiment si opposés l'un de l'autre ? »

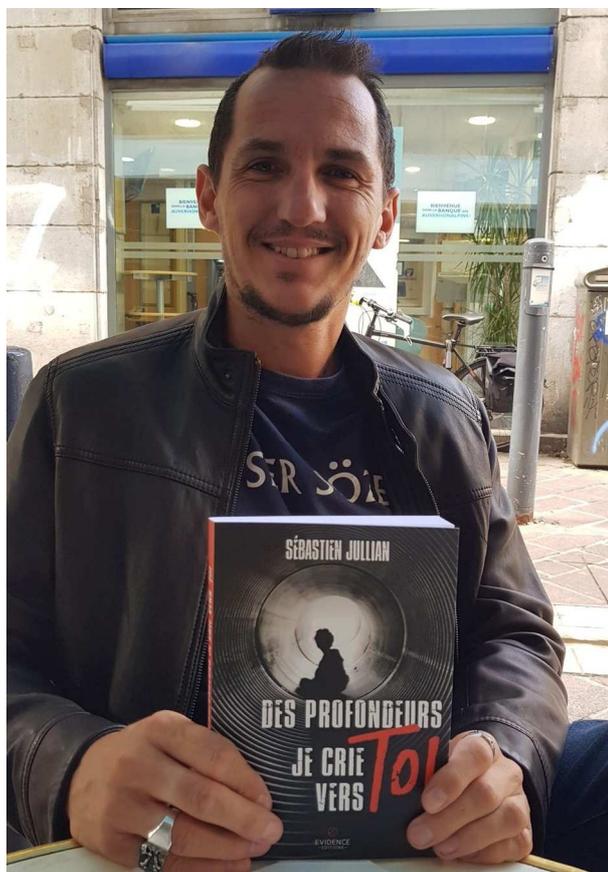
Informaticien de métier, entraîneur de football et père de deux enfants, Sébastien est influencé par des œuvres cinématographiques ou littéraires telles que *Shining*, *American Psycho*, *Shutter Island*, *L'expérience interdite*, *Esther*, *Mulholland Drive*, *Fight Club*, *Le silence des Agneaux*, *Usual Suspects*. Côté littérature, il aime Cedric Sire, Jerome Loubry et Pierre Lemaitre. « Je suis également un grand passionné de musique (Heavy Métal) à laquelle je fais très souvent référence ».

Le titre de son roman est inspiré du film *Le sixième sens* où l'enfant, Cole, se réfugie dans les églises et écrit ces quelques mots pour appeler à l'aide. « Il y a de nombreuses similitudes avec l'histoire que je mets en scène ». On y retrouve aussi l'esprit de vengeance déjà présent dans ses précédents ouvrages (*Dualité*, *Le Berceau du Talion*).

Sébastien termine actuellement son 4ème livre, un thriller, une enquête dans le Royans...

« Des Profondeurs je crie vers toi », en vente à la boutique Ô Local à Saint-Marcellin et disponible à l'espace lecture d'Izeron.

Retrouvez Sébastien Jullian au salon du livre de Saint-Vérand le 5 décembre.





INFOS PRATIQUES

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté / Projet Jeunes en milieu rural : en route vers la santé

Promouvoir l'accès aux soins et informer sur la santé les jeunes (11-30 ans) vivant dans des communes rurales du territoire, tel est le nouveau projet de la maison intercommunale des familles. Il s'agit d'un dispositif expérimental sur trois ans. Au cœur de ce projet, des permanences d'information et d'écoute seront mises en place via un véhicule adapté qui permettra aux équipes d'aller à la rencontre des jeunes dans leurs lieux de vie.

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

Communes visitées : Bessins, Murinais, Vinay, Saint-Gervais, Saint-Antoine l'Abbaye, Saint-Vérand, Beaulieu, Têche, Cognin les Gorges, Izeron, Rencurel, Saint-Quentin sur Isère, Montaud, Poliénas, Chantesse, Notre Dame de l'Osier, La Rivière, Varacieux, Chasselay, Serre Nerpol, Vatilieu, Cras, Morette, Quincieu.

Prévention santé jeunes

EN ROUTE VERS LA SANTÉ

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté met en place un service mobile de prévention santé à destination des jeunes du territoire âgés de 11 à 30 ans

Confidentiel, gratuit et sans rendez-vous.

 De septembre à décembre 2021
> 30 communes visitées
> 80 dates prévues

Consultez l'agenda!

Contacter l'équipe mobile au **07 64 56 23 58** ou la Maison intercommunale des familles au **04 56 33 30 20**
3 rue du colombier - 38160 Saint-Marcellin

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr



DES ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Coup de pouce ados
GRATUITS

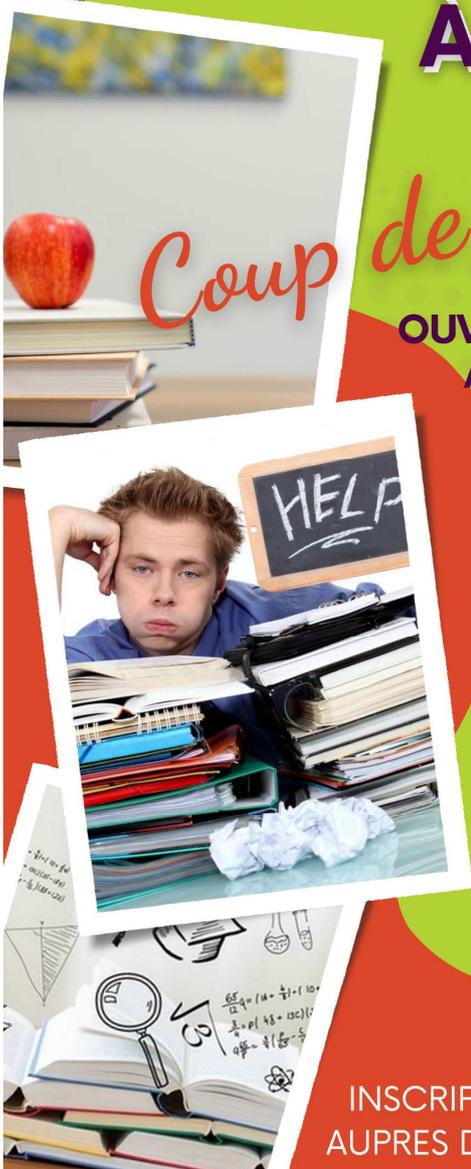
OUVERT à tous les jeunes du territoire
Animés par un professionnel de L'EVS
et un bénévole qualifié

**POUR LES ELEVES
DU COLLEGE
ET LES SECTIONS
PROFESSIONNELLES**

**TOUS LES MARDIS
DE 17H30 À 19H30**
à partir du 28 Septembre

INSCRIPTIONS / INFOS
AUPRES DU MIXAGE CAFE
04 76 38 82 19

Une cotisation annuelle de 5€
sera demandée



**MixAge
Café**

Espace de vie
sociale,
3 rue de l'Eglise
38160 ST VERAND
04 76 38 82 19
mixage-cafe@saint-verand-38.fr



SERVICES UTILES

Secrétariat de Mairie

Accueil du public à compter du 1er septembre :

Lundi : 8h30/12h et 17h/19h
Mardi Jeudi : 8h30/12h
Vendredi : 8h30/12h00 et 14h /16h

Permanence des élus

Le lundi soir de 18h45 à 19h45 sur RDV

Tél : 04 76 38 28 02
Mail : izeron.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.izeron.fr



Commune d'Izeron
Facebook

Agence postale communale



Les lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h45/11h30 et 16h/18h*

**Hors vacances scolaires*

*(agence ouverte uniquement le matin
pendant les vacances scolaires)*

Le samedi : 8h15/11h15

Pour tous vos colis,
courriers et opérations financières.

Tél : 04 76 38 12 10

Déchetterie de Saint Sauveur

Lundi, mercredi et jeudi 9h/12h - 13h/18h
Mardi et Vendredi de 10h/12h - 13h30/18h
Samedi de 9h00 à 18h00

Route de la Croix de May
38160 Saint-Sauveur

Dépannage ligne électrique

Appelez ENEDIS au 09 72 67 50 38

Dépannage ORANGE

Un problème sur votre ligne ?
Appelez le 3900 pour être dépanné

La photo mystère



? Un indice : ancienne école

**Vous reconnaissez
cet endroit ?**

*Quelle est son his-
toire ? Racontez-
nous vos souvenirs...
Nous les publierons
dans le prochain
bulletin*

Bulletin municipal d'Izeron
édité et imprimé par la mairie
d'Izeron
Octobre 2021

Directeur de publication :
David Charbonnel

Comité de rédaction :
Joëlle Aujoux, Carole
Baudru, Sylvie Vittet

